



Le 15 septembre 2021,

Madame, Monsieur, chers parents,

La nouvelle année scolaire débute. Vos enfants viennent de prendre ou de reprendre leur place au sein de l'école Sainte-Marthe. Notre association reprend également ses activités au service des familles, en liaison étroite avec la direction et la communauté éducative, pour le plus grand bien de l'éducation que nous voulons tous donner à nos enfants.

Aussi sommes-nous heureux de vous inviter à participer :

**L'Assemblée Générale de l'APEL de l'école Sainte-Marthe
le Vendredi 1 octobre 2021 à 18h30
Dans la cour de l'école**

Ces assemblées seront suivi d'un conseil pour l'élection du bureau

Vous trouverez ci-dessous le programme :

L'Assemblée Générale Extraordinaire

- Modification des statuts

L'Assemblée Générale Ordinaire

- Accueil par Mme RIFFÉ, directrice de l'école
- Présentation de l'APEL
- Rapport d'activité, rapport financier et approbation des comptes 2021-2022
- Budget prévisionnel 2021-2022
- Rapport d'orientation 2021-2022
- Cotisation 2022-2023
- Election des membres du conseil d'administration

Vous pouvez vous inscrire à l'association, si vous le désirez, en nous faisant parvenir votre bulletin (En page 2) ou en vous présentant à l'issue de l'assemblée.

L'APEL ne vit et n'est représentative que grâce à votre présence, à votre engagement et à votre action. Son souffle, son dynamisme et sa présence reposent sur vous. Nous vous attendons nombreux à cette assemblée générale.

Très cordialement,

Pétula MAJOR présidente, et les membres du conseil d'administration de l'APEL

BULLETIN DE PARTICIPATION AUX ACTIVITES DE L'APEL 2021-2022

Vous souhaitez participer aux activités de l'APEL ?

Vous pouvez demander à rentrer au conseil d'administration en présentant votre candidature lors des élections qui auront lieu à l'assemblée générale le Vendredi 1 octobre 2021.

M. / Mme (Nom, prénom) :

.....

Téléphone : **Adresse électronique** :

Parent de (indiquer le nom et la classe de votre ou vos enfants) :

.....

est candidat à un poste au conseil d'administration de l'APEL.

Fait à....., le.....

Signature

✂ - - - - -

BULLETIN DE POUVOIR POUR LES VOTES DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 1 OCTOBRE 2021

Si vous ne pouvez être présent à l'assemblée générale, vous pouvez envoyer un pouvoir pour participer aux votes. ATTENTION, ce pouvoir doit être nominatif, libellé au nom d'un membre de l'APEL. Il n'y a qu'un seul pouvoir par famille. Aucune personne ne peut être titulaire de plus de deux pouvoirs.

Je soussigné (nom, prénom(s))

....., adhérent de l'association de parents d'élèves de l'enseignement libre (APEL) de l'école Sainte-Marthe donne par la présente, pouvoir à M/Mme....., pour me représenter à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 1 octobre 2021 à 18h30 afin de délibérer sur l'ordre du jour mentionné dans l'invitation ci-jointe. En conséquence, M/Mme..... prendra part à toutes discussions et délibérations, prendra connaissance de tous documents, émettra tous votes et, de manière générale, fera le nécessaire.

Fait à....., le.....

(Signature précédée de la mention « Bon pour pouvoir ».)